



Institut
de Formation
en Droit
Social
de Paris

Formation Référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

La lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est l'affaire de tous.

Les Référents, désignés par le CSE d'une part et par l'employeur d'autre part, sont amenés à orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes.

D'une durée d'une journée, la formation « **Référents Harcèlement sexuel et agissements sexistes** » est destinée à permettre aux Référents de mieux appréhender leurs missions et la nécessité de lutter activement contre toutes les formes de harcèlement sexuel.

Forte d'une équipe de formateurs expérimentés aux profils complémentaires, l'IFDSP vous propose une formation interactive et vivante destinée à apporter aux Référents les apports théoriques nécessaires à l'exercice de leurs missions tout en intégrant une forte dimension pratique au travers d'ateliers, de mise en situation et de partage d'expériences.



Durée : 1 jour (7 heures)



Public : Référents Harcèlement (Direction et CSE)



Pré-requis : Aucun pré-requis n'est nécessaire

Objectif de la formation

- ◀ **Prévenir et réagir** face à des situations de harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes

Programme détaillé de la formation

■ **Identification des mécanismes des agissements sexistes et du harcèlement sexuel**

- Le harcèlement sexuel, un phénomène d'ampleur encore mal appréhendé
- Préjugés et stéréotypes de genre : dépasser les idées reçues
- Les frontières entre le harcèlement, l'humour et la séduction : la place du consentement



Analyse vidéo

■ **Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : définition et cadre légal**

- Cadre juridique et éléments constitutifs du harcèlement sexuel
- Les infractions apparentées ne relevant pas du harcèlement sexuel
- Les agissements sexistes et le harcèlement sexuel : un continuum
- La sanction de l'auteur
- Les recours de la victime
- Les obligations de l'employeur



Cas pratiques

■ **Le rôle du référent en matière de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes**

- La place du référent auprès des différents acteurs de la prévention
- Les différents mécanismes de prévention
- Définition et mise en œuvre d'un dispositif d'alerte efficace pour recueillir et traiter les signalements



Quizz



Atelier « Le sexisme sans façon », ANACT

■ Le rôle du référent face à une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes

- Identification des signaux d'alerte
- Recueil de la parole : méthode, posture et points de vigilance
- Le travail d'enquête
- Les auditions
- La restitution de l'enquête
- La protection des victimes et témoins



Jeu de rôle

Méthodes pédagogiques de la formation

- ◀ Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils ...)
- ◀ Méthode interrogative (Quiz, QCM, ...)
- ◀ Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier ...)

Évaluations

- ◀ Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ◀ Évaluation de satisfaction à chaud
- ◀ Évaluation à froid des effets de la formation

Vos formatrices :



Christelle AUSTER

Juriste en droit social
Référente Harcèlement Sexuel
Chargée d'enseignement
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Marie-Pierre CHEVALIER

Juriste en droit social
Consultante
Chargée d'enseignement
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'IFDSP à vos côtés

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des entreprises et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes particulières des participants.

Pour toute question relative à notre offre de formation, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter.

Responsable administratif et financier
David LANFRANCHI



david.lanfranchi@ifdsp.fr
Tél 06.66.05.02.53

Directrice pédagogique
Lucie-Lou PIGNOT



lucielou.pignot@ifdsp.fr
Tél 07.86.48.27.10

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : www.ifdsp.fr

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés aux profils complémentaires composée d'Universitaires, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Praticiens du droit reconnus, nos formateurs sont sensibilisés aux techniques d'animation et à l'usage des outils numériques pour favoriser les apprentissages.

Rejoignez-nous !



Institut de Formation en Droit Social de Paris – IFDSP /// Société coopérative et participative
RCS Paris 828 195 933 00027 /// Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755581075 auprès du préfet de région d'Île de France